

----- Message transféré -----

Date : Fri, 15 Oct 2021 00:48:40 +0200

De :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Madame Hivert ,commissaire enquêteur
Carriere de l'Orchere à Saint- Aubin de Luigne
49190

Madame,

Comme vous me l'avez propose lors de notre rencontre à la mairie de Saint-
Aubin ,

Je vous réitère mes réflexions à propos de la proposition de la MEAC de déposer
une demande d'exploitation de la carriere de l'Orchere .

Habitant en face de la carriere côté sud ,nous sommes les premiers habitants
a etre touches par cette activité très bruyante par le chargement des pierres
et surtout par les détonations effectuées .

L'étude de la MEAC lors de sa venue dans notre maison afin de mesurer
l'effet des détonations semblait conforme aux limites légales.

Il apparaît dans le rapport de la MRAE que ces détonations sont trop
puissantes .

Nous sommes à flanc de coteau en face de la carriere comme je vous l'ai dit
plus haut.

Nous ne sommes pas les seules victimes de ces tirs car le Pasty et les Cantines
sont également très proches de la carriere.

Le site ne semble donc pas approprié pour une exploitation si proche
d'habitations pour une durée de 27 ans.

La route que j'empreinte chaque jour pour aller travailler va êtres chargée
du passage de nombreux camions .

La partie qui est appelée la "petite Suisse" par les riverains et qui se situe
avant le carrefour des quatres routes se termine par la traversée d'un pont qui
s'avère être

Vraiment inadéquat au croisement de deux camions.

Je pense entre autre aux camions qui récupèrent le lait .

Je ne parle pas de l'eau de mon puit qui est tari l'été.

Je ne suis pas géologue ,mais je suis inquiet lorsque je vois que la source de
la Madeleine est ,elle aussi ,tarie lors de l'exploitation de la carriere ...

Mon puit est vide ,mais des mètres cube d'eau pure vont être rejeté dans le
ruisseau

des Buhards et ensuite le Layon !

Je ne comprends pas pourquoi cette carriere peut être exploitée alors que la
carriere

de Beaulieu produit le calcaire de la meme qualité.

Le site de l'Orchere pourrait être utilisé de manière plus respectueuse de
l'environnement par la viticulture et l'élevage .

Le lac bleu pourrait être un lieu de loisir et de protection de la faune et de
la flore

locale qui a été répertoriée par des études ressenties .

Nous sommes a quelques kilomètres de l'agglomération d'Angers qui possède une
Population tres demandeuse pour un tourisme de randonnées à pied ou à
bicyclette.

Le nombre de randonneurs au Pont Barre est impressionnant.

L'oenotourisme est très prisé en Anjou et correspond à une demande
économiquement intéressante pour les viticulteurs et l'hôtellerie.

Avant l'arrivée du covid,la demande de logements touristiques dans le cadre de
"Loire à vélo" etait supérieure à la capacité disponible .

Nous sommes si pres d'un site classé au patrimoine et de l'UNESCO ,le val de
Loire

d'un chateau classé "Monument Historique".

Voici mon sentiment sur un projet qui me semble incongru dans le lieu

où il est projeté.

Je vous remercie d'avoir lu cette doléance et vous prie de croire ,Madame, à l'expression de ma considération la meilleure.